SPEECH FROM THE THRONE

DELIVERED BY

THE HONOURABLE GEORGE F. G. STANLEY, O.C., D-ES-L, D. LITT.

LIEUTENANT-GOVERNOR

OF THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

FIRST SESSION OF THE FIFTIETH LEGISLATIVE ASSEMBLY OF

NEW BRUNSWICK

APRIL 5, 1983

MR. SPEAKER AND HONOURABLE MEMBERS
OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY

I take great pleasure in opening the First Session of the Fiftieth Legislative Assembly of the Province of New Brunswick, a historic landmark in the history of elected government in our Province.

I would like to take this opportunity, on behalf of my wife and myself to express my gratitude to the many people in New Brunswick who wrote letters, sent telegrams, offered prayers and presented me with flowers and baskets of fruit during the period of my heart attack. I am deeply touched by this display of concern and friendship.

All of us, I know are looking forward this year to the visit of His Royal Highness, Charles, Prince of Wales and the Princess of Wales, who have graciously consented to be with us in June.

This year also marks the two hundredth anniversary of the arrival of the United Empire Loyalists. My Government is pleased to participate in the festivities commemorating that historic period. The visit of Their Royal Highnesses will add immeasurably to the celebrations being planned for this summer.

The Bicentennial of the Province of New Brunswick will be celebrated throughout 1984. This will be an event of grand scope, full of pageantry and emotion. It is an occasion for individual citizens to reflect upon the efforts and initiatives of the people throughout our history who made our Province. It presents a unique opportunity to contemplate the future with optimism, enthusiasm and renewed commitment.

The present circumstances in New Brunswick are far from reassuring. Too many people are suffering personal deprivation, uncertainty and dislocation because of the serious economic condition which is affecting Canada and the world. It is the worst recession in fifty years.

My Government is keenly aware of this sobering situation. Throughout the Session, measures will be proposed to help correct the difficulties, remove the uncertainty and rebuild on the strengths of our people and our resources. Our Province has the skills and the people, which together brighten our future.

Already there are signs of a recovery in the North American economy which is evident in our country. But it will not be easy nor rapid. Unhappily, recession affects governments as it does people and industries. Revenues fall and costs rise, hampering the public effort to take the effective steps that should be taken to correct the situation.

Much of what must be done to restore investor confidence and put people back to work derives from national policies. My Government is prepared to collaborate with the Government of Canada, other provinces, business and labour to hasten economic recovery, place it on firm footings, and to make the reforms that are appropriate to assure it does not happen again. Job creation and job maintenance must continue to be My Government's priority.

Reform of government organization and the delivery of public services is another priority. The multitude of government services, their complexity and their effects, both human and financial, require close examination to see what must be adapted or abandoned. Such is the mandate of two of my new Ministers who will be devoting their full efforts to these matters over the next two years.

Reform is no less vital in the important matter of aboriginal rights. My Government will be laying before this House a resolution asking for amendments to our Constitution affecting equality rights for native women and the commitment of governments to continue meeting until the place of Canada's aboriginal peoples in our country has been respected.

Over the past few years, My Government has affected a number of measures of fundamental reform in New Brunswick including the Right to Information Act, the only effective measure allowing public access to government information of its kind in Canada. As set out in the Act, My Government will be initiating an extensive review of the provisions of the Act and will be looking forward to suggestions for improvements from all members of this House.

You are aware that this year New Brunswick will have fully elected school boards for the first time. This will bring a strong, popularly-supported community element to bear on educational services in the many and varied areas of New Brunswick. It is of special importance now because of My Government's plan to put before you legislation authorizing the establishment of a province-wide kindergarten in 1984. Thus, the role of school trustees will be expanded to embrace that most important of all educational responsibilities, the preparation of the very young. Amendments will also be proposed to the Schools Act.

My Government will be requesting that you approve legislation requiring the wearing of seat belts in motor vehicles. The evidence of the need for this legislation is clear and public support of it will help reduce the frightful incidence of injury and death on our highways.

A proposal will also be made to enact a new Trespass Act to protect owners of pastures, orchards and other rural cultivated lands from damage to their property caused by persons trespassing on motorized vehicles.

Amendments will be laid before you to the Clean Environment Act providing for an Environmental Impact Assessment for all major undertakings in the Province and requiring plans and specifications for treatment plants or other remedial actions carried out.

Legislation will be placed before you amending various provincial statutes to make them consistent with the Charter of Rights in the Constitution Act.

Amendments will also be proposed for a number of legislative provisions affecting agricultural, health, taxation, motor vehicle, mining, municipal and other matters.

The Public Accounts for the period ending March 31, 1982, together with a statement of estimated revenues and expenditures for the current fiscal year and estimates for the coming year, will also be presented to you.

In the discharge of your duties, I pray Divine Providence will guide you and grant you the high sense of responsibility our Province will need from you on these matters.

DISCOURS DU TRÔNE

LU PAR

L'HONORABLE GEORGE F. G. STANLEY, O.C., D-ÈS-L, D. LITT.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PREMIÈRE SESSION DE LA CINQUANTIÈME LÉGISLATURE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE 5 AVRIL 1983

MONSIEUR L'ORATEUR ET HONORABLES
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Cela me fait grand plaisir de vous accueillir à l'ouverture de la première session de la cinquantième législature de la province du Nouveau-Brunswick, une journée historique dans l'histoire du gouvernement élu de notre province.

Je profite de l'occasion pour exprimer, au nom de mon épouse et en mon nom personnel, ma gratitude envers les nombreuses personnes de la province qui ont écrit des lettres, envoyé des télégrammes, offert des prières et qui m'ont fait cadeau de fleurs et de paniers de fruits pendant la période qui a suivi ma crise cardiaque. Je suis profondément touché par cette manifestation de sollicitude et d'amitié.

Je sais que nous nous réjouissons tous du fait que Son Altesse Royale Charles, prince de Galles, et la princesse de Galles, ont gracieusement consenti à nous rendre visite en juin prochain.

Cette année marque également le deux centième anniversaire de l'arrivée des loyalistes. Mon gouvernement est heureux de participer aux fêtes commémorant cette période historique. La visite de Leurs Altesses Royales ajoutera incommensurablement aux célébrations prévues pour l'été.

Le bicentenaire de la province du Nouveau-Brunswick sera célébré pendant toute l'année 1984. Il s'agira d'un événement grandiose, marqué d'apparat et très émouvant. Ce sera une occasion pour tous les Néo-Brunswickois de réfléchir sur les efforts et les initiatives de ceux qui, au cours de notre histoire, ont fait de notre province ce qu'elle est aujourd'hui. Il s'agira d'une occasion unique d'envisager l'avenir avec optimisme, enthousiasme et avec un engagement renouvelé.

La situation actuelle au Nouveau-Brunswick est loin d'être rasssurante. Trop de gens souffrent de privations personnelles, de l'incertitude et du déplacement causés par la grave conjoncture économique que connaît le Canada et le monde entier. Il s'agit de la pire récession depuis cinquante ans.

Mon gouvernement est vivement conscient de cette situation qu'il faut regarder bien en face. Tout au long de la session, des mesures seront proposées pour aider à rectifier les difficultés, à dissiper l'inquiétude et à revaloriser notre population et nos ressources. La province a les gens et les compétences; l'avenir se présente donc sous un meilleur jour.

L'économie nord-américaine présente déjà des signes de reprise qui se manifestent dans notre pays. Mais ce ne sera ni facile ni rapide. La récession frappe malheureusement les gouvernements, tout comme les gens et les industries. Les recettes baissent et les coûts augmentent, entravant ainsi les efforts gouvernementaux visant à prendre les mesures efficaces qui s'imposent pour remédier à la situation.

Une bonne partie des mesures nécessaires pour redonner confiance aux investisseurs et remettre les gens au travail dépendent de politiques nationales. Mon gouvernement est prêt à collaborer avec le gouvernement du Canada, les autres provinces ainsi que le monde du travail et des affaires pour accélérer la reprise économique, l'implanter sur une base solide et effectuer les réformes pertinentes afin que la situation ne se reproduise plus. La priorité de mon gouvernement doit continuer à être la création d'emplois et la protection des emplois.

Une autre priorité consiste à réformer l'organisation gouvernementale et la prestation des services publics. La multitude des services gouvernementaux, ainsi que leur complexité et leurs répercussions, tant humaines que financières, exige qu'on examine ces services de près pour voir ce qui doit être adapté ou abandonné. Tel est le mandat de deux de mes nouveaux ministres, qui consacreront tous leurs efforts à ces questions au cours des deux prochaines années.

Une réforme n'est pas moins vitale lorsqu'il s'agit de la question importante des droits des autochtones. Mon gouvernement saisira la Chambre d'une résolution demandant que des modifications soient apportées à la Constitution afin de prévoir des droits à l'égalité pour les femmes autochtones et que les gouvernements s'engagent à continuer à se réunir jusqu'à ce que la situation des peuples autochtones du Canada soit respectée dans notre pays.

Depuis quelques années, mon gouvernement a adopté un certain nombre de mesures qui témoignent d'une réforme fondamentale au Nouveau-Brunswick, notamment la Loi sur le droit à l'information, la seule mesure efficace du genre au Canada qui permet au public d'avoir accès à l'information gouvernementale. Mon gouvernement réexaminera en profondeur les dispositions de cette loi, comme celle-ci le stipule elle-même, et il invite tous les députés de la Chambre à proposer des améliorations.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette année le Nouveau-Brunswick aura pour la première fois des conseils scolaires dont tous les membres sont élus. Les services d'éducation dans les nombreuses et diverses régions du Nouveau-Brunswick profiteront ainsi d'un apport ferme et appuyé par les collectivités. C'est d'autant plus important, à l'heure actuelle, que mon gouvernement compte saisir la Chambre d'un projet de loi autorisant en 1984 l'établissement de maternelles dans toute la province. Le rôle des conseillers scolaires sera donc élargi et ils se verront confier la plus importante de toutes les responsabilités en matière d'éducation: la formation des petits enfants. Des modifications seront aussi proposées à la Loi scolaire.

Mon gouvernement vous demandera d'approuver des mesures législatives exigeant le port de la ceinture de sécurité dans les véhicules à moteur. De pareilles mesures s'imposent manifestement et, grâce à l'appui du public, elles contribueront à réduire le taux effroyable de blessures et d'accidents mortels sur nos routes.

Il sera aussi proposé d'adopter une nouvelle loi relative à la violation du droit de propriété afin de protéger les propriétaires de pâturages, de vergers et d'autres terres rurales cultivées contre les dommages matériels causés par les conducteurs de véhicules à moteur qui violent le droit de propriété.

Vous serez saisis de modifications à la Loi sur l'assainissement de l'environnement qui exigeront une étude de l'impact sur l'environnement pour tous les gros projets dans la province, ainsi que des plans et devis pour les usines de traitement ou autres mesures correctives.

Vous serez saisis de projets de loi modifiant diverses lois provinciales afin qu'elles cadrent avec la Charte des droits dans la Loi constitutionnelle.

Des modifications seront aussi proposées à un certain nombre de mesures relatives à l'agriculture, la santé, les taxes et impôts, les véhicules à moteur, l'exploitation minière, les municipalités et d'autres questions.

Les comptes publics pour la période se terminant le 31 mars 1982, l'état des recettes et dépenses prévues pour l'année financière en cours, ainsi que les prévisions budgétaires pour la prochaine année, vous seront aussi présentés.

Dans l'exercice de vos fonctions, je prie la Divine Providence qu'elle vous guide et vous accorde le noble sens des responsabilités que notre province exige de vous à cet égard.